

Réf: Dossier N° 062755

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAMARA VISION INTERNATIONALE SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, REMBLAIS, Lot 191, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA VISION INTERNATIONALE

SARL »

Objet: Ferronnerie , BTP , menuiserie , génie civil ; Commerce général , transformation industrielles ; Elevage , agriculture ; Distribution de services et produits de télécommunication , d'imprimerie , informatique , de texture et de textile . Logistique transport , import-export ; Conception et commercialisation de logiciels ; formations et conseils , dans divers domaines ; divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, REMBLAIS, Lot 191, Ilot 16

Dirigeant(s) : M CAMARA IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08502 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42119/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

